

Règlement Particulier

Principes du Kidz On Snow :

Le rassemblement se déroule sur 1 date, sous la forme d'un mini-championnat. Au terme de la journée, des points seront attribués aux riders. Le nombre de participants est limité à **70**. C'est l'ordre de réception des paiements qui fait foi.

Horaires :

1. Contrôle administratif et warm-up

09h00-10h30

2. Pause et reshaping

10h30-11h00

3. Jam Session

11h00-14h00

4. Remise des prix

env. 15h00

Classes d'âges :

Tous les jeunes nés après **avril 1992 et avant avril 1997** sont autorisés à participer au Kidz on Snow Tour 2009.

Catégories :

1. Ski Filles

2. Ski Garçons

3. Snowboard Filles

4. Snowboard Garçons

Engins de glisse:

Skis et snowboards uniquement. Tout autre type d'engins de glisse (snowscoot, big foot...) ne sera pas admis.

Numéros de dossards :

Attribués dans l'ordre d'arrivée sur le site le jour de la compétition.

Le dossard doit être porté tout au long de l'épreuve et attaché comme il faut.

Équipement minimal obligatoire :

- Casque homologué.
- Une protection dorsale est très vivement recommandée !

Assurance :

À la charge des participants

Contrôles :

1.Administratif :

- Le participant ne sera inscrit qu'une fois le versement de la finance d'inscription de Fr. 20.- effectué et enregistré par le club organisateur. La liste des participants sera disponible sur le site du Kidz On Snow. Elle sera mise à jour régulièrement.
- Sur place, il devra présenter :
 1. le bulletin d'inscription dûment rempli
 2. l'autorisation parentale ci-jointe dûment remplie et signée par au moins un parent ou représentant légal.

2.Technique : Casque et dossard

Pénalités et exclusions :

Les officiels se réservent le droit de sanctionner tout comportement

antisportif ou la non observation du présent règlement.

La sanction prononcée peut aller jusqu'à l'exclusion.

Protêts et réclamations :

Les juges sont bénévoles. Respectez leur travail. Les réclamations ne sont vraiment pas dans l'esprit de la manifestation.

Classement :

Barème de points établi selon les critères suivants :

- Amplitude
- Style
- Technique
- Réception

Annulation :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'au jour de cette dernière. Renseignez-vous auprès des offices de tourisme concernés ou sur les sites web des organisateurs.

Remarques générales :

En participant à la manifestation, le rider, ou son représentant légal, accepte de renoncer à poursuivre ou à rendre responsables l'organisateur, les commissaires et / ou les fonctionnaires de course. Toutes les personnes accompagnant le rider prennent tacitement les mêmes engagements. Les riders participent à leurs risques et périls en ce qui concerne les accidents, blessures, dégâts matériels, vols, pouvant survenir dans le cadre de la manifestation.